

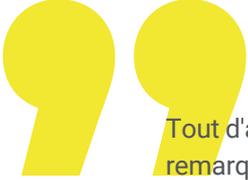


Résidences Boussac
Ensemble partageons la vie

PROJET associatif 2024 - 2028



LE MOT DE LA PRESIDENTE :

 Tout d'abord, je suis ravie d'exprimer aujourd'hui ma sincère gratitude à M. Jean-Hubert SEPULCHRE pour son travail remarquable. Avec concision et une précision indéniable, il a brillamment reconstruit l'histoire de l'empire Boussac et de son héritage social, mené avec brio par Monsieur Compas.

Je souhaite également remercier les Directeurs pour leur contribution précieuse à la seconde partie de ce document, un tableau vivant qui éclaire nos valeurs immuables, portées haut depuis 1947. Il est à noter que de nombreux salariés ont également imprimé leur marque dans la rédaction de ce document, en faisant un véritable travail d'équipe.

Ce projet associatif reflète le respect immense et la sollicitude que notre Association dédie à nos concitoyens les plus vulnérables, qu'ils soient marqués par les défis de l'âge ou affectés par des troubles mentaux et psychiques.

Nous proclamons haut et fort notre bienveillance indéfectible et notre dévouement pour ces personnes dites vulnérables, en veillant constamment à leur sécurité et à leur bien-être.

Ce projet révèle notre palette de missions visant à accompagner ces personnes : des soins dévoués, un hébergement de qualité, l'insertion, les loisirs... et tant d'autres encore. Chacune de ces responsabilités est portée avec un savoir-faire passionné et un soutien sans faille par tous nos collaborateurs, sans distinction.

 Nous approchons finalement de la conclusion de ce document, présentant les cinq axes que nous considérons d'une importance stratégique et capitale :

 Inspirer une société plus aimante et respectueuse envers chacun.

 Entamer une démarche RSE, un concept novateur dans le monde social et au-delà, signifiant "Responsabilité Sociétale des Entreprises". Ce sont des enjeux sociaux et environnementaux qui traversent toutes nos activités. Il est essentiel de garder ce sigle à l'esprit, car il nous accompagnera tous pendant longtemps.

 Renforcer notre présence territoriale à travers des extensions, des créations ou la reprise d'établissements. Nous aimerions également envisager, dans un avenir proche, la création d'une résidence pour personnes âgées à mi-chemin entre le logement et l'EHPAD. De nombreux décideurs y voient l'avenir et nous voudrions être parmi les premiers à adopter ce concept novateur.

 Valoriser notre savoir-faire, illustrer nos actions et nos projets, promouvoir notre action associative avec éclat, avec l'aide de la presse, lors de portes ouvertes, d'animations spécifiques et bien plus encore...

 Innover dans l'offre de service à nos résidents âgés ou aux prises avec des troubles mentaux et psychiques. Le futur nous semble lumineux, et nous nous tenons prêts à aborder celui-ci de la meilleure des façons.



NOTRE HISTOIRE :

L'Association Maisons d'Accueil Marcel Boussac est le fruit d'une riche histoire, entrelacée avec celle du groupe industriel textile fondé en 1911 par Marcel Boussac. L'ascension de cet empire textile a forgé la destinée de nos belles régions vosgiennes.

En 1947, alors que la croissance de l'empire de Marcel Boussac battait son plein, Jean-Marie COMPAS est recruté pour créer un service social. Sa mission ? "Faire en sorte que les ouvriers soient plus heureux". C'est à Épinal que débute ce magnifique voyage social qui se déploie au fil des années à travers toute la France.

Malgré la chute de l'empire Boussac due notamment à la décolonisation et à la concurrence des pays asiatiques dans les années 1960-70, l'esprit de solidarité n'a jamais cessé.

Jean-Marie COMPAS a transformé les services sociaux en Associations et a regroupé le tout dans une Fédération des Associations d'Action Sociale.

Certains établissements ont dû être fermés faute de moyens financiers, mais l'engagement de Jean-Marie COMPAS a permis de maintenir sept établissements. Ces derniers sont devenus des associations d'accueil pour retraités et personnes handicapées psychiques.

Laissant les obstacles connus au passé, un nouveau chapitre s'ouvre pour quatre établissements : Dinozé, Rambervillers, Moyenmoutier dans les Vosges et Les Marmottés à Thonon les Bains en Haute-Savoie.

L'Association Maisons d'Accueil Marcel Boussac est née en 2003. Elle gère trois établissements pérennes. Un important programme de travaux est lancé en 2005 avec l'aide du Conseil Général des Vosges pour améliorer les conditions d'accueil des résidents.

Le Service Social Boussac a pendant plus de 30 ans créé et géré une myriade d'actions avec une vision humaniste. Des maisons de retraite aux clubs de sport, des colonies de vacances aux centres d'apprentissage, chaque réalisation a été conçue avec le souci du bien-être et du développement des individus.

Ces initiatives se sont appuyées sur un patrimoine immobilier conséquent. Certaines de ces propriétés ont été conservées et réhabilitées pour servir les personnes âgées et handicapées. Ces efforts ont donné naissance aux Maisons d'Accueil Marcel Boussac.

De 1988 à 2001, malgré les contraintes financières, les maisons ont continué à accueillir une population mixte de retraités et de personnes issues du milieu psychiatrique. Les plus jeunes aidaient les anciens dans les actes de la vie quotidienne, et trouvaient écoute et réconfort auprès des aînés...

Cette formule, bien que non conventionnelle, a démontré son efficacité.

Cependant, en 2001, à la suite d'une inspection, trois établissements sont fermés : Le Haut du Mont, Bettoncourt et La Houssière. Un débat public est organisé par M. COMPAS en avril 2002, mais malgré les efforts, les portes de ces établissements ferment définitivement.

- En avril 2007, le site de MOYENMOUTIER devient un Foyer d'Accueil Spécialisé (FAS) où résident 33 personnes handicapées par la maladie mentale.
- Début 2008, le site de DINOZE devient un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et accueille 55 personnes (dont 10 en Unité de Vie Protégée).
- Le 1er septembre 2008, le site de RAMBERVILLERS devient un FAS et accueille 50 personnes handicapées par la maladie mentale.

Le projet de construction d'un nouveau foyer de 40 places sur le terrain de Thonon les Bains, à l'étude depuis 2003-2004 mais retardé par des procédures administratives, est finalement lancé le 15-01-2019, et accueille ses premiers résidents fin 2020

En juillet 2019, une résidence adaptée comprenant 4 appartements a été construite à l'entrée du Château de la Forge à Rambervillers, et sa gestion a été confiée à l'AMAMB.

En 2020, quatre chambres supplémentaires ont été aménagées dans les combles du Foyer de Moyenmoutier, ce qui a augmenté la capacité d'accueil de l'établissement.

Les Assemblées générales extraordinaires de ces deux Associations le 13 décembre 2022 adoptent à l'unanimité cette fusion-absorption qui regroupe en une seule structure la propriété des terrains et bâtiments (FAAS) avec la gestion des 4 établissements (AMAMB).

Cette suite d'initiatives et de développements représente l'effort continu de l'AMAMB pour améliorer les services et les installations qu'elle offre aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

Au fil des années, chaque établissement se transforme pour répondre aux besoins spécifiques de leurs résidents et pour améliorer le bien-être de tous.

L'Association Les Marmottés fusionne avec l'AMAMB à partir du 18 Juin 2018.



Parallèlement à cela, une série de rénovations a été entreprise dans les Foyers de Rambervillers et Moyenmoutier, ainsi qu'à l'Ehpad de Dinozé. Ces rénovations ont été réalisées par tranches successives, permettant une amélioration continue des chambres.

La capacité d'accueil de jour a également été augmentée, avec l'ouverture progressive de 14 places dans les foyers de Moyenmoutier, Rambervillers et Thonon-les-Bains. Un ancien bâtiment des Marmottés a également été réhabilité et préparé pour accueillir 15 résidents.

Le 16 mai 2023, une Assemblée Générale extraordinaire validait le changement de nom de l'association. L'association des maisons d'Accueil Marcel Boussac (AMAMB) prenait finalement le nom de **Résidences Boussac**.



NOS 5 ETABLISSEMENTS :

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)

« Anne et Jean-Marie COMPAS »

96 rue de la Roche Guérin

88000 DINOZE

Activité : hébergement et accompagnement de personnes âgées dépendantes

Capacité d'accueil : 58 personnes

Salariés : 38,8 ETP



Foyer d'Accueil Médicalisé & Foyer d'Accueil Spécialisé (FAM/FAS) « Le Château de la Forge »

41 rue Charles Gratia

88700 RAMBERVILLERS

Activité : hébergement et accompagnement de personnes adultes handicapées par la maladie psychique et/ou psychiatrique

Capacité d'accueil : 50 personnes (+ 5 places d'accueil de jour)

Salariés : 29,3 ETP



Résidence Adaptée

41 rue Charles Gratia

88700 RAMBERVILLERS

Activité : hébergement de personnes adultes handicapées par la maladie psychique et/ou psychiatrique

Capacité d'accueil : 4 personnes





Foyer d'Accueil Spécialisé (FAS) « Paul Vincent »

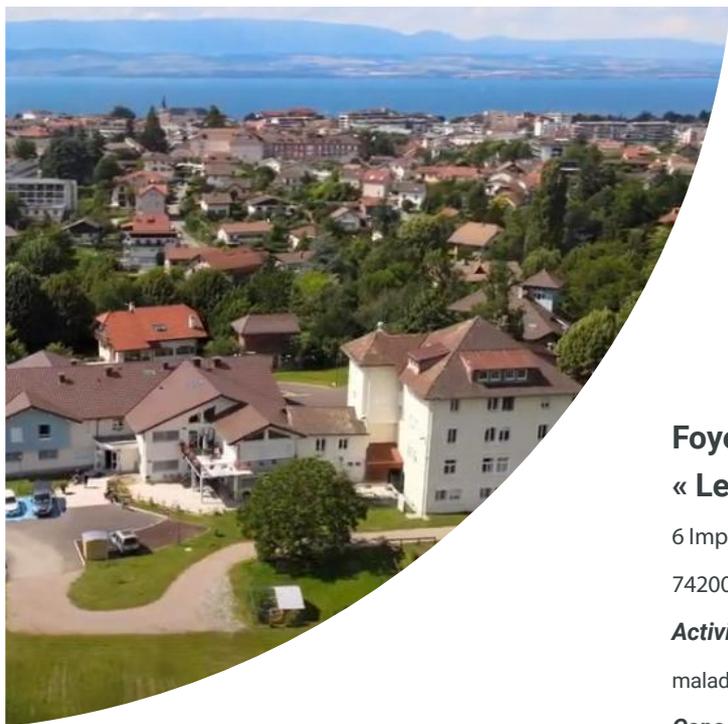
26 rue de l'Hôpital

88420 MOYENMOUTIER

Activité : hébergement et accompagnement de personnes adultes handicapées par la maladie psychique

Capacité d'accueil : 37 personnes (+ 4 places d'accueil de jour)

Salariés : 19,24 ETP



Foyer d'Accueil Spécialisé (FAS) « Les Marmottés »

6 Impasse des narcisses

74200 THONON-LES-BAINS

Activité : hébergement et accompagnement de personnes adultes handicapées par la maladie psychique

Capacité d'accueil : 40 personnes (+ 5 places d'accueil de jour)

Salariés : 37,05 ETP

NOS VALEURS :

L'identité de l'Association Résidences Boussac est solidement ancrée dans des valeurs profondes, qui ont été instaurées par ses fondateurs et transmises par les dirigeants successifs. L'association s'engage à respecter l'individualité de chaque personne, en adoptant une approche laïque et en évitant tout jugement de valeur. Elle valorise la diversité des modes de vie, des origines sociales et culturelles.

Les valeurs clés que l'association chérit sont le respect de l'individu, la dignité, l'inclusion, la bienveillance, la bienveillance et la coresponsabilité. Ces valeurs sont non seulement prônées, mais aussi activement mises en œuvre au sein de l'association.



Le respect de la personne humaine est primordial pour l'association. Chaque personne est reconnue pour son unicité et sa citoyenneté, avec tous les droits qui y sont associés. Le respect signifie voir chaque personne comme un individu capable de prendre des décisions, de mener sa propre vie et de contribuer à la communauté à sa manière. L'association s'engage à respecter la dignité de chaque personne, basant son travail sur l'idée que chaque être humain est libre et égal en dignité et en droits. Tout type de discrimination basée sur la vulnérabilité est considéré comme une négation de cette dignité.



L'inclusion est également essentielle pour l'association, qui s'engage à garantir que chaque personne ait une place dans la société. Elle met en œuvre des mesures pour aider ceux qui ont des besoins spécifiques à mener une F2E203 vie épanouie et indépendante.



La bienveillance est une autre valeur clé. Elle est vue comme une attitude positive, un engagement à faire le bien. Cela signifie donner à chaque personne l'attention et le soutien dont elle a besoin, garantir sa sécurité et favoriser son intégration dans tous les domaines de la vie.



La bienveillance est un autre principe important, qui met l'accent sur l'importance de répondre aux besoins fondamentaux de chaque individu de manière appropriée et personnalisée. L'association s'efforce d'aider les personnes à s'intégrer dans tous les aspects de la vie sociale, scolaire, professionnelle et culturelle.



Enfin, l'association valorise la coresponsabilité, qui implique que toutes les parties prenantes sont collectivement responsables du service rendu. L'association est consciente de sa responsabilité envers les personnes qu'elle sert et s'efforce de fournir une variété de solutions adaptées aux besoins individuels, tout en rendant compte de la qualité de ses services et de la gestion des fonds qui lui sont confiés.



NOS MISSIONS :

L'Association Résidences Boussac est dédiée à l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, en les aidant à construire et à réaliser leurs propres parcours de vie. Cette population peut être affectée par des troubles mentaux, cognitifs, psychiques, moteurs et sensoriels. L'association offre également un soutien à ceux qui sont touchés par des maladies neurodégénératives ou qui ont un polyhandicap.

L'association propose une gamme de services, qui comprennent des soins médicaux et des accompagnements thérapeutiques, l'aide à l'autonomie pour les tâches quotidiennes et des services destinés à favoriser l'intégration sociale. Ces services visent à garantir les droits des individus et à leur permettre de s'intégrer et de participer à la société.

Le travail de l'association est structuré autour de neuf modes principaux d'accompagnement ou de prise en charge :

- Les soins
- L'hébergement
- L'accompagnement éducatif
- L'accompagnement social
- La participation sociétale (inclusion et insertion)
- La vie spirituelle
- Les loisirs et la vie culturelle
- Les activités physiques
- Le soutien dans tous les aspects et moments de la vie.

En accord avec les autorisations et les missions de chaque établissement, ces services spécifiques sont proposés de manière complémentaire ou exclusive, et peuvent être temporaires ou permanents. Cette approche vise à répondre aux besoins des personnes à chaque étape de leur parcours de vie.



La mise en œuvre de cette gamme de services et de prestations nécessite un haut niveau de compétence et d'expertise.

Ces qualités se reflètent dans l'engagement et le savoir-faire reconnu des professionnels de l'association.

NOS 5 AXES STRATEGIQUES :

L'Association Résidences Boussac, consciente des défis qu'elle doit relever, oriente ses actions selon cinq axes stratégiques interconnectés :

Inclusion sociale : L'association vise à rendre notre société plus ouverte, plus inclusive et plus respectueuse envers tous ses membres. Pour cela, elle s'efforce de :

- Améliorer l'accompagnement technique pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.
- **Promouvoir une intégration plus large de ses établissements au sein de la communauté.**
- Augmenter la visibilité de l'association, de ses résidents et de ses employés par le biais de ses canaux de communication.
- Participer davantage à des événements ciblés.

Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) : L'association s'engage à intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans toutes ses activités. Elle ambitionne de :

- **Intégrer pleinement les trois piliers du développement durable (économique, social et écologique) dans sa gestion.**
- Mettre en place une approche axée sur la qualité de vie au travail pour les employés.
- Contribuer à la formation continue de son personnel.
- Favoriser un dialogue social de qualité.
- Encourager la collaboration entre parents, experts et professionnels pour le bénéfice des personnes âgées et les personnes handicapées.
- **Créer un comité d'éthique au sein de l'association.**



Présence territoriale : L'association souhaite renforcer et étendre sa présence par la création, l'extension ou la reprise d'établissements, de services ou de dispositifs. Elle compte pour cela :

- Entretien et développer des relations avec les organismes tarificateurs.
- **Encourager des partenariats avec les acteurs institutionnels locaux.**
- Approfondir la connaissance mutuelle et les partenariats avec différents acteurs territoriaux dans tous les domaines de la vie quotidienne des usagers.

Valorisation du savoir-faire et communication structurée : L'association compte sur son expertise dans le domaine médico-social pour influencer les politiques publiques. Elle s'efforce de :

- Souligner l'importance de l'action de l'association dans le contexte sociétal.
- **Rendre visible l'action de l'association à la fois en interne et en externe.**
- Investir dans des moyens de communication interactifs pour promouvoir une meilleure connaissance de l'action de l'association.

Innovation et développement de services : L'association vise à développer une offre de services adaptée aux besoins spécifiques de ses usagers. Elle entend :

- Renforcer les liens avec ses adhérents et les familles.
- **Créer les conditions optimales pour la réalisation du projet de vie de la personne en situation de handicap.**
- Développer différents modes d'accueil pour les personnes handicapées et les personnes âgées.
- **Concevoir et tester des solutions innovantes, notamment grâce aux nouvelles technologies.**
- S'informer et tirer des enseignements des pratiques d'autres organisations.
- Établir un groupe de travail pour développer un schéma directeur immobilier.
- Favoriser le bien vieillir dans ses établissements par le développement et la diversification des activités.

” L'association croit en l'innovation sociale, fruit de la volonté de trouver des solutions à des problèmes sociaux, conçue en collaboration avec toutes les parties prenantes, notamment les usagers, et adaptée à son contexte local spécifique.



CONCLUSION :

Ce projet associatif met en avant les axes stratégiques que l'Association Résidences Boussac a décidé de développer pour les cinq prochaines années :

- Favoriser l'inclusion à travers l'accompagnement ;
- Intégrer les problématiques sociales et environnementales dans l'ensemble de nos activités ;
- Aspirer à offrir un accompagnement complet à tous ;
- Prioriser une gestion efficace et un management basé sur la qualité.



Ce projet associatif sert de fondement à tous nos établissements et services, illustrant quotidiennement les valeurs que nous chérissons et promouvons depuis des années.

Il est la vitrine de notre association, reflétant non seulement ce que nous sommes actuellement, mais aussi nos aspirations pour le futur.

Toutefois, il est important de noter qu'il ne s'agit pas d'un document rigide. Il est conçu pour être flexible, capable de s'adapter et d'évoluer tout en restant fidèle aux principes qui le sous-tendent. Il est le témoin de l'engagement actif de l'Association Résidences Boussac dans toutes les possibilités d'évolution du secteur social et médico-social.



Résidences Boussac
Ensemble partageons la vie

Nous contacter

Tel : 03 29 35 34 68

Address : 15 Rue Aristide Briand, 88000 Épinal

Site internet: www.residences-boussac.fr

